



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5052037

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 5/05/2025 8H42 C:003639 I:10564

V/Appel du Lundi 05/05/2025 a 8H42

SELON DEVIS N° 5052004

ANDREE ESCUDERO

624 CHEMIN DE LA CIGALE
30900 NIMES

IMMEUBLE : CHRISTIAN CABROL
624 CHEMIN DE LA CIGALE
30900 NIMES

Nîmes, le 14 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : MME ESCUDERO 06 14816769

MOTIF : REPRISE DES JOINTS SILICONE DANS L'ESPACE DOUCHE DE CHEZ MME ESCUDERO
Votre accord sur notre devis n° 5052004 du 02/05/2025 d un montant de
171,12€ HT SOIT 188,23€ TTC

Donneur d'ordre : Mme A ESCUDERO

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

LE 12/05/2025 A 16H30

PRENDRE RDV AVEC MME ESCUDERO
MISE A DISPOSITION D'UN TECHNICIEN SPÉCIALISÉ ÉQUIPÉ D'UN VÉHICULE
ATELIER
DÉCOUPE ET DÉPOSE DES JOINTS SILICONE ACTUELLEMENT SUR PLACE
NETTOYAGE ET DÉGRAISSAGE DES SURFACES A APPLIQUER
FOURNITURE ET MISE EN PLACE DE SILICONE TRANSLUCIDE SUR TOUTE LA
PÉRIPHÉTIE DU RECEVEUR DE DOUCHE AINSI QUE SUR LA PAROIE DE DOUCHE
CONTRÔLE DU BON FONCTIONNEMENT ET DE LA BONNE ÉTANCHÉITÉ
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : SB TT Email envoyé le 02/05/25 a 15H06 Mme H. FRANGEUL

FACTURE ACQUITÉE PAR CHEQUE N°6639008 DE LA CAISSE D'EPARGNE D'UN
MONTANT DE 188,23€ LE 12/05/2025
TRAVAUX REALISES TELS QUE LE DEVIS

Les temps facturés comprennent le déplacement aller-retour des véhicules et
personnels auxquels s'ajoute le temps sur place.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Main d'oeuvre et déplacement	150,00	150,00



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5052037

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	Fournitures	21,12	21,12
TOTAL H.T.			171,12
T.V.A. a 10,00%			17,11
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>188,23</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN